

FSF

Syndical *ement* vôtre

numéro 14 - juin/juillet 2001

Média de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires (FSF)
Ch. Des Allinges 2, CP 27, 1000 LAUSANNE 19
tél. +fax: 021-601 50 19. E-Mail: fsf@bluwin.ch

SPV, APEIEV, AVCO, APGV, SSV, ACV,
ASI, AVOPE, SVCRF, AVPR, ASPV, ASPAS, UREV, AIF,
AVFM, AVAP, APD, ACPV

J.A.B.

1000 Lausanne 19

Retour: FSF, cp 27

1000 Lausanne 19

paraît 4 à 6 x l'an

Editorial

Le 25 mai 2000 en Assemblée des Délégués à Pully, nous disions au revoir à notre collègue Robert Vaucher, président de notre Fédération pendant de nombreuses années.

Le temps qui s'est écoulé entre cette Assemblée et celle du 7 juin 2001 a été riche en travaux et engagements continus pour les dossiers cruciaux dans lesquels nous défendons un service public de qualité et des conditions de travail optimales pour tous les fonctionnaires.

Le Bureau Exécutif en effectif réduit, composé de Jean-François Périsset, Christian Rapin et moi-même, avec l'irremplaçable appui de notre secrétaire Florence Delachaux, n'a pas ménagé son énergie et ses efforts pour mettre en œuvre les propositions faites au Comité Central et décidées par celui-ci, ainsi que pour gérer le traitement des affaires courantes.

Lors de l'Assemblée des Délégués du 7 juin 2001 à Assens, nous avons salué et chaleureusement remercié Jean-François Périsset, qui, comme il l'avait annoncé, tirait sa révérence après plusieurs années au Bureau Exécutif où il a assumé la fonction de trésorier, complétée pour cette ultime année par celle de co-président.

Et la suite me direz-vous ... d'autant qu'en ce qui me concerne j'avais dit ne pas me présenter comme président tout en acceptant de rester au Bureau Exécutif ... ?

Grand silence ...suspens ...

Proposition a été faite que le sous-signé soit élu président, votation, et ... élection à l'unanimité par applaudissements.

Puis la constitution du Bureau Exécutif a ensuite eu lieu, condition également indispensable et nécessaire au bon fonctionnement de notre Fédération. Contrairement à l'année passée, notre Fédération dispose à nouveau d'un Bureau Exécutif complet avec MM Ferdinand Perreaud, Jean-Pierre Pache, Jean-Marc Haller et Alain Rossier. Ils vous sont présentés brièvement en page 3 de ce numéro.

Pour conclure je tiens à remercier les délégués pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'élisant, je mettrai tout en œuvre pour m'en montrer digne.

Je remercie d'ores et déjà les membres du nouveau Bureau Exécutif de leur engagement et suis persuadé que nous ferons ensemble du bon travail.

Les vacances approchent. Une petite pause est la bien venue et je vous souhaite au nom du nouveau Bureau Exécutif à tous du soleil, du repos, des voyages, ... Soyez prêts à aborder l'automne qui sera peut-être être houleux pour les fonctionnaires, si le projet de Statut de la Fonction publique, élaboré sur la base de l'Accord entre le Conseil d'Etat et la FSF et pour lequel vous avez été consultés, est remis en cause dans le cadre de la session du Grand Conseil ...

Bon été à tous, excellentes vacances et au plaisir de vous retrouver dès le mois d'août pour poursuivre nos objectifs de défense de la Fonction Publique et des ses collaborateurs.

Cedric Eperon, Président

FSF – Assemblée des délégués du 7 juin 2001, salle polyvalente d'Assens

Le président de l'assemblée, M. Cedric Eperon a ouvert les débats en présence de 32 délégués présents.

L'assemblée a débuté par la partie statutaire avec :

- la présentation du rapport d'activité, commenté et complété par les 2 présidents de la FSF, ce rapport est à la disposition des membres intéressés sur demande au secrétariat ;
- la présentation des comptes 2000 qui ont été bouclés avec un excédent des recettes de l'ordre de Fr. 5'000.--;
- le budget 2002 qui prévoit des charges supplémentaires en raison de l'augmentation du taux d'activité de la secrétaire à 50% et du traitement de plusieurs dossiers à venir demandant un investissement supplémentaire en temps et charge financière ;
- la nomination de la commission de vérification des comptes qui sera composée pour l'année à venir de l'association vaudoise des formateurs de maîtres (AVFM), de l'association vaudoise des agents pénitentiaires (AVAP) et de l'association des conseillers pédagogiques primaires vaudois (ACPPV);
- l'élection du nouveau bureau exécutif.

Puis les débats se sont poursuivis avec l'adoption d'une résolution qui met en avant les préoccupations de la Fédération vis-à-vis de deux dossiers où le Conseil d'Etat ne se détermine pas depuis plusieurs mois. Vous en trouverez le contenu ci-dessous.

L'Assemblée s'est terminée par un intéressant exposé du professeur Thomas Von Ungern, enseignant à la faculté HEC de l'Université de Lausanne. Les finances de l'Etat sont alarmantes. Il faut rétablir les finances de l'Etat. Il n'est pas possible de dépenser l'argent que l'on a pas. Tant de remarques que nous entendons quotidiennement. Le professeur Von Ungern nous a fait part d'une analyse différente où il compare les finances du canton de Vaud avec celles des autres cantons non pas par rapport à la dette publique, mais par rapport à la richesse et au niveau de vie des personnes qui l'habitent. Cet exposé a été suivi de nombreuses questions de l'assemblée.

L'assemblée s'est terminée à 17 h 00 par une courte allocution de M. Frédéric Daler, chef du Service du personnel, qui était présent en qualité de représentant de M. le conseiller d'Etat Charles Favre. Les personnes intéressées à lui poser des questions ont pu le rejoindre durant l'apéritif qui a suivi, apéritif dont le vin d'honneur a été offert par la commune d'Assens que nous tenons par la même occasion à remercier pour son chaleureux accueil.

Florence Delachaux
Secrétaire de la FSF

Résolution de l'Assemblée des délégués de la FSF du 7 juin 2001 à Assens

CONSIDERANT :

- Que la planification financière irréaliste du Conseil d'Etat, annoncée par Monsieur le Conseiller d'Etat Favre, prévoit des économies de 224 millions par an jusqu'en 2004, soit un montant total de 900 millions ;
- Que la fonction publique a déjà largement contribué à cet assainissement dans le cadre des différents plans (Orchidées I +II, DEM, non remplacement de postes, délais de carence, etc) ;
- Qu'à aucun moment, au-delà du catalogue des missions des services et de leurs priorités, les choix politiques du Conseil d'Etat n'ont été explicités dans ce qu'il appelle « toujours plus avec toujours moins », ainsi que leurs conséquences sur les prestations aux citoyens vaudois ;
- Que **la surcharge et la pénibilité** ont été dénoncées, identifiées, démontrées, étudiées et quantifiées et que malgré les promesses faites trop peu de réponses significatives ont été données;
- Que **la COPAR**, a été réactivée pour réévaluer des fonctions depuis longtemps oubliées et que le Conseil d'Etat n'a toujours pas décidé, après six mois, quelles fonctions seraient réévaluées ;
- Que **le nouveau Statut de la Fonction publique**, de très nombreuses fois mis sur le métier, traîne en longueur dans son processus d'adoption et qu'il peut apporter des allègements dans la charge de travail des fonctionnaires (5^{ème} semaine de vacances, 41,5 heures hebdomadaires...);

Résolution (suite) :

la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires réunie en Assemblée ordinaire des Délégués, le 7 juin 2001 à Assens

EXIGE

d'être reçue par la Délégation du Conseil d'Etat aux Affaires du Personnel (DCEAP) pour obtenir des réponses aux points suivants :

1. La mise en place de mesures concrètes dans les dossiers surcharge et pénibilité encore en suspens, en particulier dans le dossier enseignement, la prise en compte de la demande de modifications réglementaires présentée par le groupe paritaire pénibilité du DFJ, et ceci dans les 10 jours.

2. Une décision définitive sur les fonctions à réévaluer immédiatement dans le cadre de la Copar.

D'autre part, les délégués présents chargent le Bureau Exécutif de convoquer une assemblée extraordinaire des délégués pour le jeudi 6 septembre à 17 h 00 pour rendre compte des discussions avec la DECAP et décider des suites à donner aux réponses obtenues.

**Présentation du nouveau Bureau exécutif de la FSF :**

Cedric Eperon, né en 1956, travaille en qualité de chef de groupe au Service de Protection de la Jeunesse où il est responsable de l'Unité d'Analyse et d'Actions Brèves (UNAAB). Cette équipe prend en charge des situations familiales en crise dans lesquelles les enfants sont en danger et qui nécessitent une intervention rapide, intense et de courte durée. Il est membre de la section vaudoise de l'Association Suisse des Professionnels de l'Action Sociale (ASPAS). Ses coordonnées sont : tél. 021-316 53 79, fax 021-316 53 13, mail cedric.eperon@spj.vd.ch.

Ferdinand Perreaud, né en 1929, est instituteur retraité. Ancien président de la FSF de 1974 à 1982 et de la SPV, il est actuellement président de l'Union des Retraités de l'Etat de Vaud (UREV). Il a une grande connaissance de la politique vaudoise et du fonctionnement de l'administration acquise notamment durant ses activités de membre du Conseil d'Administration de la Caisse de pensions et de député au Grand Conseil. Ses coordonnées sont : tél. 021-646 85 73.

Jean-Pierre Pasche, né en 1949, est responsable de l'atelier d'imprimerie des Etablissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe (EPO) depuis 1987. Dans ce cadre, il est également formateur d'apprentis. Il apprécie son activité qui demande une grande disponibilité et une dynamique proche de la gestion d'une petite entreprise. Il est membre de l'Association Vaudoise des Agents Pénitentiaires (AVAP). Ses coordonnées sont : tél. 024-442 91 91, fax 024-442 91 92.

Jean-Marc Haller, né en 1960, est actuellement enseignant à Ecublens. Il sera à partir du 1^{er} août secrétaire général de la Société Pédagogique Vaudoise (SPV). Ses coordonnées sont : tél. 021-617 65 81, fax 021-617 96 30, mail spvaud@bluewin.ch.

Alain Rossier, né en 1968, est inspecteur à la Police de sûreté depuis 1990 et travaille à la Brigade financière depuis 1997. Il est président du Syndicat de la Sûreté vaudoise. Ses coordonnées sont : tél. 021-644 87 73, mail alain.rossier@polcant.vd.ch.

Brèves nouvelles de la FSF et de ses associations:

Constitution vaudoise : L'avant-projet de Constitution est actuellement en consultation jusqu'au 15 septembre. Intéressés ? Vous pouvez contacter le secrétariat de la FSF pour participer à la rédaction de la réponse de la FSF ou répondre à la consultation à titre privé en téléphonant à la chancellerie (tél. 316 41 55 ou E-Mail constituante@chancellerie.vd.ch).

Manifestation du 20 juin : Le 20 juin dernier, environ 150 représentants des 3 faïtières syndicales se sont rassemblés à la rue de la Paix à Lausanne, siège du département de Monsieur le Conseiller d'Etat Charles Favre. Nous y'avons exprimé notre refus de voir le budget de la fonction publique subir à nouveau une coupe de 240 millions, au nom du principe de la planification financière. Ces économies sont synonymes de baisse des prestations envers la population. Nous espérons que l'avertissement donné par FSF-SUD-SSP, à nouveau réunis pour l'occasion, a été entendu, sinon il faudra l'exprimer d'une autre manière.

Soyez donc attentifs dès la rentrée d'automne aux informations qui vous parviendront, il sera nécessaire encore une fois de faire preuve de solidarité pour que le bon sens reprenne ses droits que ce soit dans ce

Si vous avez des collègues ou connaissances qui ne sont pas encore membres de l'une des associations énumérées en page 1 ou qui travaillent dans un secteur non représenté à la FSF

Faites-les adhérer à la FSF !!!

- afin que celle-ci soit encore plus représentative de l'ensemble des fonctionnaires vaudois ;
- afin de défendre efficacement vos droits ;
- afin de maintenir un dialogue constructif et bénéfique entre les fonctionnaires et les autorités cantonales ;

En complétant le bulletin ci-dessous et en le renvoyant à :
FSF, case postale 27, 1000 Lausanne 19

Nom : Prénom :

Fonction à L'Etat de Vaud :

Lieu de travail :

Adresse privée :

Tél. :

S'intéresse à faire partie de la FSF et désire recevoir de la documentation

Adresses E-Mail

Si vous désirez être informé directement et rapidement sur les activités de la FSF, notamment lors d'actions demandant la participation de nos membres, merci de nous communiquer votre adresse E-Mail.

Annonce de vos changements d'adresses

Si vous désirez continuer de recevoir notre journal après votre déménagement, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse au moyen du coupon ci-dessous à retourner à :
FSF, case postale 27, 1000 Lausanne 19

Nom : Prénom :

Association :

Ancienne adresse :

Nouvelle adresse :

A partir du :